

15ème législature

Question N° : 12154	De Mme Aude Bono-Vandorme (La République en Marche - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales
Rubrique >élus	Tête d'analyse >Intérieur - Élus locaux - Syndicats intercommunaux - Indemnités - Statistiques	Analyse > Intérieur - Élus locaux - Syndicats intercommunaux - Indemnités - Statistiques.
Question publiée au JO le : 18/09/2018 Réponse publiée au JO le : 11/12/2018 page : 11421 Date de changement d'attribution : 20/11/2018		

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, de lui faire connaître, pour l'année 2017, le montant global des indemnités perçues par les élus dans les syndicats intercommunaux à vocation simple ou multiple ainsi que dans les syndicats mixtes.

Texte de la réponse

L'examen des comptes administratifs des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) fait apparaître les montants globaux suivants pour l'année 2017 :